

Crises et résistants : les écologies politiques en Afrique

ESTIENNE RODARY

La revue *Écologie & Politique* a entrepris en 2010 de faire une série de numéros spéciaux sur la diversité actuelle de l'écologie politique dans le monde. À l'heure d'établir un dossier sur la question en Afrique, quels sont les paysages qui peuvent caractériser les pratiques de l'écologie politique ? Étant données les difficultés que connaissent la production scientifique et l'action militante sur le continent, comme, plus largement, celles que traversent les sociétés africaines dans leur ensemble, on pourrait être tenté de penser que l'écologie politique est en bien piètre situation dans cette partie du monde. Et c'est de fait un contexte de crise durable qui pourrait caractériser l'environnement en Afrique : crise liée au pillage du continent, crise également dans les capacités de réaction des mouvements sociaux, qu'ils soient ou non adossés aux États, et crise enfin dans la capacité même d'énonciation et de diffusion d'un message environnemental, comme le montre la place limitée des contributions africaines dans ce dossier.

Et pourtant, cette crise est aussi créatrice de formes d'action collectives qui ne peuvent se réduire à leurs impuissances ou à leurs manques de moyens. Délaissant les approches normatives sur ce que devrait être un mouvement social, qu'il soit institutionnalisé ou non, mais suivant au contraire les connexions telles qu'elles sont vécues par les acteurs et telles qu'elles sont reprises ici dans les articles du présent dossier, on essaie de montrer – sans exhaustivité et avec un biais subsaharien avéré – différentes mobilisations d'écologies politiques en Afrique et les raisons pour lesquelles les contraintes qu'elles subissent sont productrices d'innovation.

Immobilisme et révolutions

L'Afrique a été largement absente dans les pensées de l'environnement et de l'écologie politique. On sait que celles-ci ont été déjà états-uniennes et ont identifié l'Amérique du Nord comme berceau d'une préoccupation environnementale liée aux dynamiques de destruction des milieux naturels provoquées par la modernisation. En Europe, ce sont également les transformations que les pays industrialisés ont connus depuis deux siècles qui ont retenu l'attention des premiers environmentalistes, qu'il s'agisse de la question technologique, de l'émergence de nouveaux mouvements sociaux – et notamment les revendications écologiques – ou, plus récemment, de la conceptualisation d'une

société du risque. Quand les pauvres s'invitent dans ces réflexions, l'Afrique reste marginalisée et n'apparaît pas dans cette « variété des environnementalismes » que présentent Joan Martinez Alier et Ramachandra Guha dans leur entreprise d'identification des formes de mobilisations écologiques développées en dehors d'un contexte européen ou nord-américain¹.

C'est par les travaux d'historiens que le continent africain a finalement pu être replacé dans les évolutions de la question environnementale. Critique à l'égard de l'analyse dominante selon laquelle le mouvement environnemental serait né aux États-Unis à travers l'opposition entre conservationnistes et préservationnistes, Richard Grove a montré que les explorations des Européens dans les tropiques, puis rapidement les modifications radicales apportées aux milieux, ont fait émerger une sensibilité environnementale² antérieure aux mouvements américains de la seconde moitié du XIX^e siècle³. Mais l'apparition d'une histoire environnementale en Afrique n'a que partiellement redonné au continent sa place comme acteur écologique, dans la mesure où les politiques d'environnement qui se dessinent dès le début du XIX^e siècle sont surtout des mesures de conservation de la nature, opérées par les administrations coloniales et qui se déploient très largement contre les pratiques des habitants. Ainsi, comme on va le voir, la conservation de la nature « africaine » procède davantage d'une exclusion que d'une réappropriation, quand bien même les asymétries de pouvoir n'enlèvent pas toute capacité d'action aux plus exclus ou aux plus démunis.

En même temps que se mettaient en place ces politiques d'exclusion dans la protection de la nature, l'Afrique connaissait un double mouvement d'acaparement des ressources et des sols au profit des puissances coloniales et, plus tard, des États post-coloniaux et de leurs partenaires commerciaux, qui allait durablement marginaliser la paysannerie et étouffer les potentialités de croissance d'une économie industrielle basée sur les ressources naturelles qui aurait été susceptible d'élever structurellement le niveau de vie des habitants. Ces développements sont historiquement bien connus. On sait en particulier que les systèmes d'extraction mis en place pendant la période coloniale ont été modifiés après les indépendances, sans pour autant transformer les profonds déséquilibres entre des réseaux internationaux connectés aux sphères dirigeantes d'un côté et les populations africaines de l'autre.

Et alors que le discours environnemental se diffusait en Afrique ces deux dernières décennies comme ailleurs dans le monde, les processus d'extraction et de dépossession se sont également renforcés et approfondis. La globalisation

1. R. Guha et J. Martinez Alier, *Varieties of Environmentalism: Essays North and South*, Earthscan, Londres, 1997.

2. Assez systémique et somme toute proto-développement durable, voir E. Rodary, « Développer la conservation ou conserver le développement ? Quelques considérations historiques sur les deux termes et les moyens d'en sortir », *Mondes en Développement*, vol. 36, n° 141, 2008, p. 81-92.

3. R. H. Grove, *Green Imperialism: Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, 1995 ; R. H. Grove, « Science coloniale et naissance de l'écologie », *Écologie Politique*, n° 2, 1992, p. 81-97.

n'a en aucun cas limité les conflits liés à l'accès aux ressources en Afrique, elle est au contraire un facteur central de ces conflits, à l'image de la guerre de la République démocratique du Congo (RDC), la plus meurtrière depuis la seconde guerre mondiale, dans laquelle interviennent directement l'Ouganda, le Rwanda, l'Angola, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud et de nombreuses firmes multinationales, à la recherche frénétique des ressources minérales du pays⁴.

L'exploitation de ressources stratégiques pour le système économique global a été renforcée sur le continent africain ces dernières années. Cet attrait a principalement été justifié par les réserves de pétrole, en raison de deux facteurs concomitants. D'une part, la crise au Moyen Orient, qui incite les États-Unis à sécuriser des sources d'approvisionnement en dehors des pays de la région et à investir massivement dans le golfe de Guinée, où les seules compagnies pétrolières américaines ont engagé 40 milliards de dollars entre 1995 et 2005⁵. De l'autre, la montée en puissance de la Chine, dont 65 % des importations sont liées aux achats de pétrole sur le continent⁶.

Mais plus largement, la course aux ressources du continent a dépassé l'intérêt pour le pétrole. L'achat de terres a également connu récemment un accroissement extrêmement important. Entre 2001 et 2011, 50 millions d'hectares auraient été acquis en Afrique par des pays étrangers ou des firmes multinationales (sur 80 millions acquis dans les «Suds» et les pays de l'ex-URSS)⁷. On estime par exemple qu'un dixième des terres du Soudan du Sud ont été cédées à des institutions étrangères et que l'Arabie Saoudite envisagerait de prendre le contrôle de 70 % de la production de riz du Sénégal⁸. Ce mouvement général de privatisation opère de fait une clarification des droits fonciers en Afrique, celle que les organismes internationaux ont cherché à imposer depuis des décennies pour réduire une utilisation du sol jugée obsolète et peu à même de permettre une réelle augmentation de la productivité agricole du continent. Et si de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer au contraire les effets destructeurs de la privatisation des terres et pour montrer la diversité des formes effectives de maîtrises foncières⁹, le mouvement actuel risque bien d'enterrer le débat de manière définitive sans véritablement offrir d'alternative aux agriculteurs qui sont soit exclus, soit, plus rarement, embauchés par les

4. Voir le dossier dirigé par C. Serfati et P. Le Billon, «Mondialisation et conflit de ressources naturelles», *Écologie & Politique*, n° 34, 2007, p. 9-103.

5. M. Watts, «Imperial Oil: The Anatomy of the Nigerian Oil Insurgency», *Erdkunde*, vol. 62, n° 1, 2008, p. 28.

6. L. Buthelezi, «China's Stake in Africa Grows», *Business Report*, 3 mai 2011, p. 1.

7. «Evidence is Piling Up Against Acquisitions of Farmland in Poor Countries», *The Economist*, 5 mai 2011.

8. *Ibid.*

9. Depuis les travaux d'E. Ostrom, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, 1990 et, en France, ceux d'E. Le Roy, A. Karsenty et A. Bertrand (dir.), *La sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Karthala, Paris, 1996. Voir également P. Lavigne Delville (dir.), *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Karthala & Coopération française, Paris, 1998.

nouveaux propriétaires. Car il est d'ores et déjà connu que ces achats, s'ils sont justifiés par les possibilités de création d'emploi et les impôts qu'ils génèrent, ne représentent qu'une très mince opportunité pour les populations locales et constituent davantage un placement d'un nouveau type, lié à la fois aux spéculations sur les marchés des matières premières et aux formes les plus récentes du capitalisme financier, qui intéresse même les universités américaines¹⁰. Sur un domaine proche, l'article de Greg Hiemstra-van der Horst, Paul Munro et Simon Batterbury montre par ailleurs que les forêts africaines ne sont pas épargnées par ce vent spéculatif qui voit le continent comme un nouvel espace de déploiement et d'accumulation.

Dans ce contexte de nouvelle ruée sur les matières premières, il est de bon ton en Europe ou aux États-Unis de dénoncer l'affairisme des Chinois et leur manque d'engagement en faveur de la démocratie et des droits de l'homme des pays dans lesquels ils interviennent. Au-delà de son rôle dans l'exportation du pétrole africain, la Chine occupe aujourd'hui une place structurelle dans l'économie africaine, intervenant sur de très nombreux secteurs, de l'extraction minière aux travaux d'infrastructure, dont la caractéristique commune est d'avoir un impact écologique considérable¹¹. Les investissements directs chinois sont ainsi passés de 11 milliards de dollars en 2001 à 129 milliards en 2011¹². Face à cette déferlante, et portés par le maigre courant du développement durable, les commentateurs occidentaux notent que l'aide chinoise présente « une faible coordination avec les bailleurs de fonds, un soutien des États parias, une fissure dans l'«oligopole» de l'aide et un retour à une économie de traite (échanges de produits primaires contre des produits manufacturés), la non-prise en compte du développement durable¹³ ». On voit mal, à la lecture de ces critiques, ce qui pourrait réellement distinguer l'action chinoise des pratiques européennes, et notamment de la France, ce pays qui a décolonisé sans s'autodécoloniser¹⁴. Si l'Occident est plus précautionneux, c'est probablement parce qu'il est désormais moins capable. Dans les cas de contrats liés à l'exploitation des ressources, la concurrence entre pays créditeurs est plus ouverte qu'elle ne l'était il y a trente ans, mais elle n'est pas édulcorée par un plus grand souci humanitaire ni une plus forte conscience environnementale de la part des Occidentaux. Quand les Chinois signent avec la RDC le « contrat du siècle » pour un montant de 9 milliards de dollars, associant extraction minière et constructions d'infrastructures¹⁵, la Banque mondiale finance à hauteur

10. J. Vidal et C. Provost, «US Universities in Africa "Land Grab"», *The Guardian*, 8 juin 2011.

11. P. Bosshard, *China's Environmental Footprint in Africa*, School of Advanced International Studies, Washington, <www.sais-jhu.edu/academics/regional-studies/africa>.

12. L. Buthelezi, *op. cit.*

13. P. Hugon, «La Chine en Afrique, néocolonialisme ou opportunités», *La Revue Internationale et Stratégique*, n° 72, hiver 2008-2009, p. 223.

14. A. Mbembe, *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, La Découverte, Paris, 2010, p. 93 et ss.

15. T. Coloma, «Le contrat du siècle», *Le Monde diplomatique*, février, 2011, <www.monde-diplomatique.fr/2011/02/COLOMA/20108>.

de 3,75 milliards de dollars la centrale à charbon de Medupi en Afrique du Sud, quatrième centrale au monde qui produira 25 millions de tonnes de CO₂ par an¹⁶.

On voit donc se dessiner un paysage contemporain de l'Afrique environnementale qui diffère des paysages anciens principalement par l'accroissement de l'intensité de l'extraversion. Gérard Chouquer propose, pour modéliser ces dynamiques globales récentes, d'utiliser la figure du commerce triangulaire, désormais basé sur un accord fiduciaire avec l'Asie comme source (notamment de main-d'œuvre), l'Europe comme garantie et l'Afrique comme hôte¹⁷. Ce modèle confirme l'extrême prégnance des formes historiques d'usage des ressources africaines qui, à travers les évolutions politiques du continent, contiennent d'être pillées.

L'Afrique dans le monde serait donc aujourd'hui une source dans laquelle puiser, un espace offert aux multinationales par des dirigeants complaisants, alliés de circonstance par les 1 800 milliards de dollars illégalement envolés du continent depuis 1970¹⁸. En Afrique du Sud, la première économie du continent, depuis la fin du régime d'apartheid, les principales compagnies minières ont pris soin de déplacer leurs sièges sociaux en Grande-Bretagne, au Luxembourg ou en Australie (voir l'article de Patrick Bond dans ce dossier). Et l'île Maurice, premier pays du continent selon toutes les mesures de « développement » et de « gouvernance », est le premier investisseur en Inde, non pas que le pays soit très présent dans le sous-continent, mais l'île est la zone préférée des Indiens pour le blanchiment de l'argent sale¹⁹. Quand il s'agit pour l'Afrique de s'exporter, il n'y a guère que les masses humaines qui fassent frémir les tenants de la globalisation, même s'ils étaient jusqu'à récemment rassurés par la collaboration active de Mouammar Kadhafi pour stopper les migrants en Lybie²⁰ ou si, malgré les déclarations tonitruantes sur le risque que représenteraient les réfugiés (désormais climatiques²¹) pour l'Europe, la réalité est que les déplacés se concentrent sur les pays limitrophes et donc concernent principalement le continent africain lui-même²².

16. Et pour laquelle le Crédit Agricole français va prêter 63,7 millions d'euros : « Le Crédit Agricole prête au monstre Medupi », *Politis*, 21 octobre 2010, p. 18.

17. G. Chouquer, « Le nouveau commerce triangulaire mondial. Ou les analogies du foncier contemporain », *Études Rurales*, n° 187, 2011, p. 95-130.

18. D. Kar et D. Cartwright-Smith, *Illicit Financial Flows from Africa: A Hidden Resource for Development*, Global Financial Integrity, Washington, 2010, <www.gfip.org>.

19. C. Abugre, « The World of Dirty Money », *Pambazuka News*, n° 540, 21 juillet 2011, <pambazuka.org/en/category/features/75085>.

20. H. Flautre, « « Jusqu'à présent, l'UE comptait sur Kadhafi pour maintenir en rétention les migrants » », *Libération*, 4 mars 2011 ; R. Pithouse, « The World Remade », *SACSIS*, <sacsis.org.za/site/article/624.1> ; voir aussi D. A. McDonald, « Lest the Rethoric Begin: Migration, Population and the Environment in Southern Africa », *Geoforum*, vol. 30, p. 13-25.

21. S. Castle, « Migration to Surge, EU Leaders Are Told. Warning on Fallout of Climate Change », *International Herald Tribune*, 8-9 mars 2008, p. 3.

22. D. C. Bates, « Environmental Refugees? Classifying Human Migrations Caused by Environmental Change », *Population and Environment*, vol. 23, n° 5, 2002, p. 465-477.

Ainsi, même les analystes les plus incisifs de l'Afrique voient le continent comme une « ombre de la globalisation » qu'il faudrait faire « sortir de la grande nuit²³ ». Et pourtant, les révolutions qui ont commencé à la fin de 2010 en Afrique du Nord renversent entièrement les perspectives sur les mouvements sociaux du continent. Elles bousculent les hiérarchies admises sur la capacité des populations à se révolter. Après la Tunisie, l'Égypte puis la Lybie, les autocrates de tous les pays se mettent à douter. Avec des mouvements actifs dans la péninsule arabique, au Moyen Orient, en Chine, en Algérie et au Maroc, au sud du Sahara, nul ne sait quels seront les réseaux qui permettront à ces soulèvements de continuer à se diffuser. Si, dans une démarche associationniste, on suit non pas les analyses savantes mais les événements et les acteurs eux-mêmes, on voit pour l'heure émerger une forte connexion arabe, mais rien ne dit que les pays d'Afrique subsaharienne ne soient pas à terme concernés. Dans ce dossier, Patrick Bond documente plusieurs mouvements de contestation qui ont touché différents États africains ces derniers mois. Et en Afrique du Sud, un analyste fameux affirme que le « jour tunisien » de l'Afrique du Sud arrivera en 2020²⁴.

C'est en fait un double blocage, sur lequel se fondait une large part des relations internationales depuis plus de dix ans, qui vient de se briser. D'une part, la théorie selon laquelle le nouvel ennemi de l'Occident serait l'islam et qu'à ce titre toutes les dérives autoritaires pouvaient être justifiées, dans les pays islamiques eux-mêmes, mais aussi sur les franges, notamment africaines, où s'opèrent désormais un contrôle toujours plus prononcé de toute parole contradictoire sous prétexte de « menace terroriste » et une présence accrue des militaires (notamment américains venus en renfort des Français dans la zone sahélienne et la corne de l'Afrique). D'autre part, la théorie selon laquelle le néolibéralisme aurait réussi à anesthésier toute demande populaire et toute revendication alternative, par le biais à la fois d'un double retrait-déploiement de l'État (privatisation d'une part et renforcement sécuritaire de l'autre) et d'un déplacement des imaginaires politiques depuis la constitution d'un monde commun vers une problématique de la propriété et de l'inégalité²⁵.

Les écologies politiques africaines : invisibles plus qu'absentes

Quelle place peut avoir l'environnement – entendu comme une problématique – dans ce contexte politique ? Derrière les rares réussites comme Enda Tiers Monde, basée à Dakar mais désormais présente sur quatre continents, ou le Green Belt Movement de la prix Nobel Wangari Maathai, les mouvements d'écologie politique ont du mal à émerger comme objets visibles sur le

23. Respectivement J. Ferguson, *Global Shadow: Africa in the Neoliberal World Order*, Duke Univ. Press, Durham, 2006 et A. Mbembe, *op. cit.*

24. M. Mbeki, « Only a Matter of Time Before the Hand Grenade Explodes », *Financial Mail*, 10 février 2011 ; 2020 étant la date approximative où la Chine prévoit d'arrêter son cycle d'industrialisation avec utilisation intensive de matières premières.

25. A. Mbembe, *op. cit.*, p. 207.

continent. Deux ouvrages récents sur les mobilisations et les résistances en Afrique, l'un en français l'autre en anglais, ne mentionnent que très marginalement les questions écologiques²⁶. Cela tient à des raisons liées à la fois à la faiblesse des capacités d'action de ces mouvements et aux biais persistants de l'analyse savante et experte. Sans évoquer la Françafrique, à genoux depuis la révolution tunisienne, incapable de sentir le vent africain du changement²⁷ et à vrai dire marginale sur les enjeux environnementaux, on peut identifier trois types d'astigmatisme qui expliquent les difficultés d'identification des mouvements écologistes en Afrique.

Le premier concerne un certain politisme de l'analyse africaniste. Soucieuse de soumettre les évolutions continentales à l'aune de critères rationnels d'efficacité, l'analyse politique a raffiné ses approches de l'État, de la démocratie et de la gouvernance en Afrique, mais sans réellement sortir d'un paradigme développementaliste, non plus focalisé sur une croissance économique, mais toujours préoccupé par la réussite du continent. Ce type d'appréhension savante est relayé par une vision médiatique du continent où domine l'afropessimisme²⁸. Dans cette dialectique entre crise et réussite, l'environnement se trouve marginalisé, autrefois relégué au rang de préoccupation de mondes développés que n'était pas censée connaître l'Afrique, et aujourd'hui envisagé comme un enjeu trop énorme pour avoir des solutions réalistes, à l'image de la pandémie du sida dont les deux tiers des victimes sont situées sur le continent.

Le biais conservacionniste

Le deuxième élément de complication tient à l'importance que les études sur la conservation de la nature en Afrique ont prise. Sur ce domaine, la production est énorme, principalement anglophone et largement insérée dans des réseaux transnationaux bien constitués²⁹. Elle s'organise autour d'approches d'essence anthropologique et historique, en opposition – moins souvent, en complémentarité – d'études écologiques, qui ont elles-mêmes leurs écosystèmes de prédilection : les forêts d'altitude à Madagascar, les savanes d'Afrique orientale, la forêt congolaise, etc. Elle se définit également par la très forte connexion entre le monde scientifique et les ONG de conservation, qui présentent désormais

26. Collectif, «État des résistances dans le Sud. Afrique», *Alternatives Sud*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 7-266; S. Ellis et I. van Kessel (dir.), *Movers and Shakers: Social Movements in Africa*, Brill, Leiden, 2009.

27. Voir «WikiLeaks : pour Paris, la Tunisie était le “pays le plus stable du Maghreb” il y a un an », *Le Monde*, 11 février 2011.

28. S. Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, Paris, 2003.

29. Voir entre autres D. Anderson et R. H. Grove (dir.), *Conservation in Africa: People, Policies, and Practice*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, 1987; J. M. MacKenzie, *The Empire of Nature: Hunting, Conservation and British imperialism*, Manchester Univ. Press, Manchester, 1988; F. Constantin (dir.), «L'homme et la nature en Afrique», *Politique Africaine*, vol. 53, mars, 1994, p. 3-107; R. P. Neumann, *Imposing Wilderness: Struggles over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, Univ. of California Press, Berkeley, 1998; D. Brockington, R. Duffy et J. Igoe, *Nature Unbound. Conservation, Capitalism and the Future of Protected Areas*, Earthscan, Londres, 2008.

une capillarité évidente, renforcée notamment par les opportunités économiques que constituent les emplois au sein d'ONG, dans des contextes nationaux de pénurie financière.

La conservation de la nature concerne un champ restreint au sein des questions environnementales, centré sur la mise en défens d'espaces jugés importants d'un point de vue écologique face aux pratiques anthropiques, en particulier paysannes ou pastorales. Ce type de politiques se trouve inséré dans des logiques plus larges d'appropriation et de contrôle de l'espace et des populations par les administrations coloniales, que les États africains ont pérennisées après les indépendances. Ce qui aurait alors pu constituer un domaine d'émergence d'une contestation populaire face aux pratiques coloniales ou postcoloniales a ainsi été étouffé dans l'œuf par l'inscription dans l'industrie de l'aide au développement et ses prérequis idéologiques, et par l'attrait que représentaient les opportunités du « tourisme de nature ».

La conservation professionnelle est un monde collaboratif plus que contestataire, caractérisé par une intégration mondiale ancienne, des réseaux d'acteurs fortement connectés et une industrie de la « crise écologique » florissante. Car si la crise des parcs africains est durable³⁰, c'est aussi parce qu'elle permet aux ONG de conservation – des ONG pour la plupart occidentales, avec des bureaux régionaux ou nationaux, mais aussi « locales », entièrement financées par les premières – de conserver leur place et leurs budgets³¹.

Le biais agraire

À l'extérieur des réserves, la paysannerie a également reçu une attention particulière des experts et des politiques, à la hauteur historique de la dimension agraire du continent. Sur le versant environnemental du problème agraire, les enjeux des moyens d'existence (*livelihoods*) ont également connu une forte production scientifique et technique, autour de la question de la paysannerie³² et de celle de l'élevage transhumant³³, prenant au tournant des années 1990 une dimension « soutenable » (*sustainable livelihoods*).

La perspective agraire sort du champ écologique traité ici, mais on doit noter que la soutenabilité a introduit dans des approches auparavant techniques (gestion des sols, révolution verte) ou économistes, une problématique plus proprement humaine et politique autour des luttes pour les moyens

30. E. Rodary, « Les parcs nationaux africains, une crise durable », in S. Héritier et L. Laslaz (dir.), *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*, Ellipses, Paris, 2008, p. 207-226.

31. D. Dumoulin et E. Rodary, « Les ONG, au centre du secteur mondial de la conservation de la biodiversité », in C. Aubertin (dir.), *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Éditions de l'IRD, Paris, 2005, p. 59-98 ; D. Brockington et K. Scholfield, « The Work of Conservation Organisations in Sub-Saharan Africa », *Journal of Modern African Studies*, vol. 48, n° 1, 2010, p. 1-33.

32. M. Baro et S. Batterbury, « Land-Based Livelihoods », in B. Wisner, C. Toulmin and R. Chitiga (dir.), *Towards a New Map of Africa*, Earthscan, Londres, 2005, p. 53-69.

33. M. Turner, « Environmental Science and Social Causation in the Analysis of Sahelian Pastoralism », in K. Zimmerer et T. Bassett (dir.), *Political Ecology: An Integrative Approach to Geography and Environment-Development Studies*, The Guilford Press, New York, 2003, p. 159-178.

d'existence³⁴. Pour autant, un des spécialistes des *livelihoods* notait récemment que ce domaine, tout en ayant atteint désormais les cénacles des institutions internationales, péchait par manque d'engagement avec les « contextes » économiques, politiques et climatiques globaux, et par défaut d'appréhension des processus de transformation sur le long terme³⁵. Autrement dit, une approche assez éloignée de l'écologie politique et qui rappelle les études de terroirs qui ont fait les belles heures de la géographie française tropicaliste dans les années 1960 et 1970.

Ces remarques illustrent qu'au-delà de l'articulation entre science et politique, et au-delà de l'engagement possible aux côtés des paysans, les transformations du monde rural africain depuis quelques décennies posent désormais la question de la pertinence de la problématique agraire sur le continent. Comme Jonathan Rigg le montre, les politiques, experts et scientifiques spécialistes des sociétés rurales ont été plus lents que leur objet d'étude pour appréhender et suivre les transformations que connaissent les campagnes du « Sud »³⁶. La remarque est vraie pour l'Afrique, où la désagrariation est en cours, sous le coup de deux facteurs concomitants, l'absence d'augmentation du rendement agricole et la diversification des stratégies de survie des paysans, désormais mobiles et multi-actifs³⁷. Nonobstant les différences locales ou régionales, la défense des paysans a donc des conséquences imprévues : quelles perspectives imaginer si les paysans disparaissent ? La timidité de la réforme foncière sud-africaine ou l'instrumentalisation politique de la question agraire au Zimbabwe³⁸ montrent que les perspectives de retour de la paysannerie ne sont pas favorisées par les autorités. En bref, « si l'on admet que la petite agriculture a fait face ces trois dernières décennies à un marché global et à un contexte politique exceptionnellement hostiles, est-il faisable et utile pour les gouvernements nationaux et les financeurs de ressusciter la capacité productive de la petite agriculture aujourd'hui³⁹ » ? On peut certes appeler à des réformes radicales, voire même utiliser l'exemple zimbabwéen pour illustrer des scénarios possibles en passant outre les dérives autoritaires du gouvernement⁴⁰, mais les

34. R. Chambers, *Développement rural, la pauvreté cachée*, Karthala & CTA, Paris & Wageningen, 1990 (1983) ; M. Salih, *Environmental Politics and Liberation in Contemporary Africa*, Kluwer Academic Publishers, Londres, 1999.

35. I. Scoones, « Livelihoods Perspectives and Rural Development », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n° 1, 2009, p. 171-196. Voir aussi A. J. Bebbington et S. P. J. Batterbury « Transnational Livelihoods and Landscapes: Political Ecologies of Globalization », *Ecumene*, vol. 8, n° 4, 2001, p. 369-380.

36. J. Rigg, « Land, Farming, Livelihoods, and Poverty: Rethinking the Links in the Rural South », *World Development*, vol. 34, n° 1, 2006, p. 180-202.

37. D. F. Bryceson, « The Scramble in Africa: Reorienting Rural Livelihoods », *World Development*, vol. 30, n° 5, 2002, p. 725-739 ; D. F. Bryceson, « Sub-Saharan Africa's Vanishing Peasantries and the Specter of a Global Food Crisis », *Monthly Review*, vol. 61, n° 3, 2009, <monthlyreview.org/2009/07/01/sub-saharan-africas-vanishing-peasantries-and-the-specter-of-a-global-food-crisis>.

38. Voir W. Anseeuw et C. Alden (dir.), *The Struggle over Land in Africa: Conflicts, Politics and Change*, HSRC Press, Le Cap, 2010.

39. D. F. Bryceson, « Sub-Saharan Africa's... », *op. cit.*, p. 5.

40. Pour une critique de cette approche, voir D. Compagnon, *A Predictable Tragedy: Robert Mugabe*

perspectives réalistes se dessinent au gré d'une industrialisation de l'agriculture provoquée par des mouvements mondiaux de capitaux qui ont peu à voir avec la survie de la paysannerie.

Écologie et politique, un mariage de disjonctions

L'environnement en Afrique se trouve donc partiellement occulté du champ formel de l'analyse, avec des domaines boursoufflés comme celui de la conservation, des connexions difficiles comme celles du foncier et de l'environnement, le tout baigné dans une globalisation où, de plus en plus, l'environnement se définit dans le référentiel d'aide et de développement⁴¹. Le prix Goldman, décerné chaque année depuis 1990 sur chacun des six continents à des membres d'organisations environnementales, a, pour l'Afrique, récompensé neuf personnes pour leur action sur la faune sauvage, six sur la forêt, trois sur le développement durable, deux en politique environnementale, une sur les barrages, une sur le pétrole et une sur la contamination nucléaire⁴².

Ceci donne une image des distorsions assez prononcées que prennent les mouvements sociaux. La faiblesse économique du continent associée aux modalités de pillages et de contrôle politique définissent des formes d'extraversion⁴³ qui enserrent et structurent les capacités d'action environnementale. L'institutionnalisation de mouvements sociaux en Afrique passe par une reconnaissance et un financement de bailleurs internationaux, qu'ils soient étatiques ou non gouvernementaux. En 2006, les ONG de conservation finançaient les aires protégées à hauteur de 140 millions de dollars, dont 109 millions versés par les dix ONG les plus importantes, toutes occidentales⁴⁴. Enda Tiers Monde avait en 2008 un budget de 12,5 millions d'euros provenant à 69 % de financeurs internationaux⁴⁵. À l'occasion des Forums sociaux mondiaux de 2007 et 2011, qui ont eu lieu respectivement à Nairobi et à Dakar, le rôle des ONG comme organismes professionnels face aux mouvements moins institutionnalisés a fait l'objet de quelques échanges virulents entre participants⁴⁶. De fait, la position des ONG sur le continent reflète davantage l'inclusion de réseaux transcontinentaux contrôlés depuis Washington ou Bruxelles qu'une réappropriation locale ou nationale. Analysant la place des ONG en Afrique, Julie

and the Collapse of Zimbabwe, Penn Press, Philadelphie, 2010.

41. D. Brockington et R. Duffy (dir.), « Capitalism and Conservation », *Antipode*, vol. 42, n° 3, 2010, p. 469-799.

42. Voir leur site <www.goldmanprize.org>.

43. Voir J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris, 1989.

44. D. Brockington et K. Scholfield, « Expenditure by Conservation Nongovernmental Organizations in Sub-Saharan Africa », *Conservation Letters*, n° 3, 2010, p. 109. Sauf la Peace Parks Foundation, ONG sud-africaine fondée par le magnat Anton Rupert, qui fut un des deux hommes les plus riches d'Afrique.

45. Enda Tiers Monde, *Rapport annuel 2008. Vers des politiques sociales alternatives*, Enda Tiers Monde, Dakar, 2009.

46. M.-E. Pommerolle et J. Siméant, « L'internationalisation du militantisme en Afrique », *Alternatives Sud*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 229-234; F. Manji, « World Social Forum: Just Another NGO Fair? », *Pambazuka News*, n° 288, 26 janvier 2007, <pambazuka.org/en/category/features/39464>.

Hearn note que le continent a connu une formidable multiplication du nombre de ces structures, que celle-ci a été associée à leur africanisation, mais qu'elle s'est faite en suivant des schémas déséquilibrés entre les ONG africaines et leurs collègues financeurs du Nord⁴⁷ ayant des conséquences sur les modes d'actions et leurs objectifs. Dans la rubrique « Dissonances » de ce numéro, Nigel Crawhall souligne les différences d'approches de structures travaillant toutes sur les problématiques d'environnement et de peuples autochtones mais dont certaines sont basées à Londres et d'autres sont des regroupements d'organisations locales africaines.

Mais les manques de moyens ne signifient pas que les objets qui justifient les mobilisations associatives soient eux-mêmes en situation de précarité ou de « sous-développement ». Au contraire, les cristallisations se font sur des enjeux environnementaux particulièrement riches. En somme, la mouvance écologiste fait face à des contextes au cœur des processus capitalistes de globalisation et se mobilise soit pour en dénoncer l'injustice redistributionnelle, soit pour accaparer une partie de la rente liée à ces enjeux. Dans le premier cas, le mouvement se construit contre une utilisation injuste des ressources, à l'image du Mouvement pour la survie du peuple Ogoni (MOSOP) au Nigeria, actif dans les années 1990 contre l'exploitation du pétrole dans le delta du Niger et qui estimait qu'environ 30 milliards de dollars avaient été extraits de ces terres en trente ans⁴⁸. C'est aussi dans ce cadre que s'inscrivent les mobilisations qui cherchent à évaluer le poids de la dette environnementale des pays du Nord vis-à-vis de l'Afrique⁴⁹. Dans le second cas, des structures associatives peuvent être créées pour participer à l'activité de protection de l'environnement et à ce titre profiter des revenus qui en sont tirés. C'est le cas des très nombreux exemples de conservation communautaire qui fleurissent aux marges des rares aires protégées du continent (14 %) que financent les ONG⁵⁰.

Ce qui se dessine donc en Afrique est un environnement de l'éclatement, des enclaves d'hyperexploitation et de surprotection, de bulles sociales et spatiales d'enrichissement exacerbé côtoyant la plus extrême pauvreté, en bref une Afrique qui, pour reprendre les termes d'Achille Mbembe, est « en train d'effectuer sa synthèse sur le mode de la disjonction [mais dont l'avenir] se fera sur la base de ses paradoxes et de sa matière indocile⁵¹ ».

Cette matière indocile prend différentes formes. À l'échelle de l'État, dont on ne cesse de souligner les difficultés actuelles, des marges de manœuvre inédites apparaissent néanmoins, notamment liées à la multiplication des acteurs internationaux qui interviennent sur le continent et donc aux possibilités de

47. J. Hearn, « African NGOs: The New Compradors? », *Development and Change*, vol. 38, n° 6, 2007, p. 1095-1110.

48. C. I. Obi, *Environmental Movements in Sub-Saharan Africa: A Political Ecology of Power and Conflict*, United Nations Research Institute for Social Development, Genève, 2005, p. 7.

49. C. Emelianoff, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Écologie & Politique*, n° 35, 2007, p. 19-31.

50. D. Brockington et K. Scholfield, « Expenditure by Conservation... », *op. cit.*, p. 109.

51. A. Mbembe, *op. cit.*, p. 13.

multiplication des accords ou des alliances. Sur les négociations liées au changement climatique, l'article de Symphorien Ongolo et Alain Karsenty dans ce dossier montre que la faiblesse des États compromet sérieusement les chances de voir se mettre en place un système de mécanisme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) qui puisse avoir un impact significatif sur la déforestation. En même temps, il note que ces négociations sont le signe qu'un régime international des forêts tropicales est en train de se structurer, ce que n'avait pas jusque-là réussi la « jungle internationale » qui caractérise ce domaine⁵². Au-delà de ces mécanismes spécifiques à la forêt, l'Union africaine a adopté récemment une position commune dans les négociations sur la convention-cadre sur le climat, exigeant notamment de « prendre en compte les principes d'équité et de responsabilité historique des dégâts causés par l'environnement » et que « les pollueurs indemnisent les pollués⁵³ », soit des positions ouvertement hostiles aux tentatives des pays les plus pollueurs de faire porter la charge sur l'ensemble des États, y compris lorsque leur empreinte carbone est nulle. On doit donc voir dans ces positionnements à la fois une prise de distance vis-à-vis des anciennes tutelles et une volonté de participer aux négociations dans l'espoir d'en dégager quelques bénéfices (à l'exemple de la position du Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC) présentée par Nigel Crawhall dans ce numéro) quitte à légitimer un système qui n'est *a priori* pas favorable aux pays africains.

Ce renforcement d'une exigence continentale utilisant la multipolarité des relations transnationales existe également chez les acteurs non étatiques. L'article de Muriel Cote dans ce dossier développe la position, notamment marquée dans le monde anglo-saxon, d'un engagement direct des scientifiques dans les politiques publiques comme voix alternatives aux discours environnementaux naturalisants ou techniques⁵⁴. Plus directement politique, l'IPACC trouve sa raison d'être dans les insuffisances ou les manquements des États en faveur des communautés autochtones, marginales dans le système économique national et fragilisées par les changements globaux. Dans un contexte de cristallisation sur les questions identitaires, l'IPACC entend affirmer des différences tout autant économiques que culturelles qui puissent être plus émancipatrices que discriminantes. C'est également dans un souci de transformation de l'État que la nouvelle Fédération des Verts africains, présentée dans ce dossier par son secrétaire général Papa Meissa Dieng, a été créée en 2010. Elle poursuit un

52. M.-C. Smouts, *Forêts tropicales, jungle internationale. Les revers d'une écopolitique mondiale*, Presses de Sciences Po, Paris, 2001.

53. Union africaine, « Changement climatique, une position africaine commune », encart dans *Le Monde diplomatique*, novembre, 2010, p. 7. Voir également « One voice from Africa at COP17 », *Pambazuka News*, n° 545, 17 août 2011, <pambazuka.org/en/category/environment/75758>.

54. Dans ce domaine, voir notamment J. Fairhead et M. Leach, *Misreading the African Landscape: Society and Ecology in a Forest-Savanna Mosaic*, Cambridge Univ. Press, Cambridge & New York, 1996 ; P.A. Walker « Political Ecology: Where Is the Politics? », *Progress in Human Geography*, vol. 31, n° 3, 2007, p. 363-369 ; M. Spierenburg, C. Steenkamp et H. Wels, « Enclosing the Local for the Global Commons: Community Land Rights in the Great Limpopo Transfrontier Conservation Area », *Conservation and Society*, vol. 6, n° 1, 2008, p. 87-97.

effort commencé au début des années 1990, où une quinzaine de partis politiques créent la coordination des Verts d'Afrique, avant qu'une première fédération soit établie en 1998. Dissoute quatre ans plus tard, une nouvelle fédération renaît donc en 2010, avec un positionnement politique différent, notamment sur la place à accorder aux ONG dans le mouvement. Il aura pour cela fallu que les organisations participantes puissent s'extraire des pressions gouvernementales mais aussi faire jouer en leur faveur les relations asymétriques qu'elles entretiennent avec leurs partenaires européens.

C'est donc sur ces potentialités de disjonction et de connexion que jouent aujourd'hui les mouvements écologistes. Dans ces dynamiques, deux tendances peuvent être mentionnées. D'une part, la potentielle violence des mouvements écologistes. Exemple archétypal, le MOSOP, mouvement non violent, a été décapité à la fin des années 1990 après que son leader Ken Saro-Wiwa eut été tué par le régime d'Abuja. Un ensemble de mouvements de résistance à l'exploitation pétrolière sont apparus les années suivantes et, depuis 2006, le Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger (MEND) s'est fait connaître par des actions de sabotage des installations pétrolières et de kidnapping des étrangers. Contrairement au MOSOP, le MEND ne s'affiche pas clairement dans une logique environnementale, mais il revendique un partage plus équitable des revenus des grandes compagnies pétrolières opérant sur le delta. Ce type de guérilla a été associé métaphoriquement à des programmes informatiques *open source* où des groupes sans liens étroits entre eux développent une capacité commune d'action particulièrement malléable et deviennent, si l'environnement est favorable, pratiquement indélogeables⁵⁵. La frontière morale de ces mouvements est tangente, mais cela s'inscrit dans un contexte où la violence devient une modalité centrale du politique, en particulier autour du contrôle des ressources où les appareils militaires et privés s'hybrident⁵⁶. À ce titre, l'Angola bénéficie des largesses des majors pétrolières grâce à ses réserves offshore qui permettent une exploitation entièrement hors-sol et hors d'atteinte des mouvements sociaux⁵⁷. À moins que les pirates somaliens qui interceptent des bateaux au large du golfe d'Aden – et qui ont déjà eu un impact positif sur les ressources halieutiques du sud de l'Afrique où les navires ne s'aventurent plus – étendent leurs actions sur l'autre façade du continent.

Ces « environnements violents⁵⁸ » vont, par ailleurs, être de plus en plus situés en ville, dans un continent où le taux d'urbanisation est encore faible mais où l'expansion urbaine est la plus forte au monde. Dans ce domaine, la réunion des écologies vertes (conservation), marrons (pollution) et rouges (justice environnementale) est encore émergente⁵⁹, alors que se multiplient les

55. Voir N. Shachtman, « Inside the *Brave New War*, Part 1 », entretien avec John Robb, *Wired*, 16 mai 2007, <www.wired.com/dangerroom/2007/05/q_tell_me_a_lit/>.

56. M. Watts, 2008, *op. cit.*, p. 29. Voir aussi son article dans ce dossier.

57. Voir par exemple J.-M. Bezat, « Angola, Ouganda, Tanzanie : Total relance la course au pétrole en Afrique », *Le Monde*, 31 août 2011, p. 15.

58. N. L. Peluso et M. Watts (dir.), *Violent Environments*, Cornell Univ. Press, Ithaca, 2001.

59. J. Cock, *The War Against Ourselves: Nature, Power and Justice*, Wits Univ. Press, Johannes-

bidonvilles dans des mégapoles sans moyens ni volonté politique d'intégrer les migrants qui s'installent aux portes des cités et que se consolident les enclaves abritant de rares privilégiés dont les modes de vie sont parmi les plus polluants de la planète. Les villes pétrolières décrites par Michael Watts dans ce dossier – formes extrêmes des configurations urbaines du continent – sont bien environnementalement insoutenables ; elles sont pourtant le futur des Africains et de leurs luttes à venir.

ESTIENNE RODARY est chercheur à l'Institut de recherche pour le développement, accueilli jusqu'en 2011 à l'université du Witwatersrand, à Johannesburg (Afrique du Sud). Il est co-rédacteur en chef d'*Écologie & Politique*.
